



CCAS

Délibération : 06

Conseil du 28 juillet 2020

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEANCE DU 28 JUILLET 2020 -

Délibération n°34- 2020

Rapporteur : Claudine HEUDE

Présents : Madame HEUDE Claudine, Madame FERAUD Sara, Madame PARIS Frédérique, Monsieur VARANGLE Jérôme, Madame DAEL Camille, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame GUERRAND Sylvie, Madame GENET Colette, Madame FICHET – GIRARD Thérèse, Madame MAGNAN Nora, Monsieur DUBUCHE Gérard, Monsieur BOULAYE Guillaume.

Pouvoirs : Monsieur WIENER Guillaume à Madame PARIS Frédérique, Madame BECHET Sabrina à Madame DAEL Camille

Excusés : Madame Marie-Lyne VAGNER, Madame BECHET Sabrina, Monsieur WIENER Guillaume, Monsieur LERAT Sébastien, Madame ERARD Elisabeth, Madame MARY Brigitte

Absent :

Date de la convocation : 24 juillet 2020.

Objet :

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019
POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS ET LES BUDGETS ANNEXES :
FRPA ET SERVICE D'AIDE A DOMICILE.

EXPOSE DES MOTIFS :

Le compte administratif doit être voté avant le 30 juin de l'année N+1 et transmis au plus tard au représentant de l'Etat 15 jours après la date limite de vote fixée, soit le 15 juillet N+1. Par dérogation à l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales, le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes de la collectivité territoriale ou de l'établissement public au titre de l'exercice 2019 doit intervenir au plus tard le 31 juillet 2020.

Le vote du compte administratif doit intervenir après le vote du compte de gestion.

Les résultats des comptes administratifs 2019 concernent les budgets suivants :

- Annexe 1 : Synthèse du CA 2019 - budget principal du CCAS
- Annexe 2 : Synthèse du CA 2019 - budget annexe FRPA
- Annexe 3 : Synthèse du CA 2019 - budget annexe service d'aide à domicile

On constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

DELIBERATION :

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2019 dressés par le trésorier municipal ;

Vu les comptes administratifs 2019 ;

Vu l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du trésorier municipal ;

Vu les pages 22 et 23 des comptes de gestion de nomenclature M14 et la page 17 du compte de gestion de nomenclature M22, relatives aux résultats budgétaires de l'exercice et aux résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** les comptes administratifs 2019 et leurs résultats de clôture pour les budgets suivants, présenté en annexes 1,2 et 3 :
 - budget principal : **41 368.36 €** ;
 - budget annexe – FRPA : **- 55 293.32 €** ;
 - budget annexe – Service d'Aide à Domicile : **- 18 397.38 €** ;
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit, et dont l'état est communiqué en annexe 4 :
 - budget principal : **0 €** ;
 - budget annexe – FRPA : **- 2 683.35 €**
 - budget annexe – Service Aide à Domicile : **0€**.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Marie-Lyne VAGNER

Annexe 1

CA 2019 - CCAS

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	369 517.42
Recettes de fonctionnement	332 523.06
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 36 994.36
Résultats antérieurs reportés	45 983.08

Résultat de fonctionnement cumulé (a)	8 988.72
--	-----------------

INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	1 604.44
Recettes d'investissement	1 648.58
Résultat de l'exercice	44.14
Résultats antérieurs reportés	32 335.50
Résultat d'investissement cumulé (b)	32 379.64
Solde des restes à réaliser (c)	0
Résultat global de clôture (a+b+c)	41 368.36

Le compte administratif 2019 du budget principal présente un résultat global de 41 368.36 € ;

Annexe 2

CA 2019 - FRPA

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	780 384.91
Recettes de fonctionnement	731 074.71
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 49 310.20
Résultats antérieurs reportés	- 10 270,80

Résultat de fonctionnement cumulé (a)	- 59 581.00
--	--------------------

INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	8 539.82
Recettes d'investissement	6 144.05
Résultat de l'exercice	- 2 395.77
Résultats antérieurs reportés	9 366,80
Résultat d'investissement cumulé (b)	6 971.03
Solde des restes à réaliser (c)	- 2 683.35
Résultat global de clôture (a+b+c)	- 55 293.32

Le compte administratif 2019 du budget annexe Foyer Résidence Personnes Agées, présente un résultat global de – 55 293.32 € ;

Annexe 3

CA 2019 - SAD

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	619 835.21
Recettes de fonctionnement	595 313.26
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 24 521.95
Résultats antérieurs reportés	- 342.43
Résultat de fonctionnement cumulé (a)	- 24 864.38

INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	0
Recettes d'investissement	0
Résultat de l'exercice	0
Résultats antérieurs reportés	6 467,00
Résultat d'investissement cumulé (b)	6 467,00
Solde des restes à réaliser (c)	0,00
Résultat global de clôture (a+b+c)	- 18 397.38

Le compte administratif 2019 du budget annexe service d'aide à domicile présente un résultat global de – 18 397,38 €.

Annexe 4



BUDGAT ANNEXE FRPA DU BUDGET PRINCIPALE CCAS DE BERNAY

REPORT 2019

Code	Tiers	Engt	Objet	Nature	Montant	TTC
03426	FOUQUET GEORGES	E201900032	REMB CAUTION SUCCESSION GEORGES FOUQUET	165	523,35	TTC
01030	LANEF SA	C201900043	ACHAT ARMOIRE REFRIGERE	2108	2 160,00	TTC
Montant Total					2 683,35	

A Bernay, le 31 janvier 2020

Jean-Hugues BONAMY



